



# Assemblée générale ordinaire 2019

## Compte rendu

Labenne, le 1<sup>er</sup> juin 2019 à 10 heures

Bernard BELLEGY, président, souhaite la bienvenue à tous et déclare ouverte l'assemblée générale qui ponctue la 5<sup>ème</sup> année d'existence de LPEFB.

Le quorum est atteint.

## 1/Rapport d'activité 2018-2019

### Ateliers-Permanences

#### *France\**

Cycles : 34 en 2018 - 18 en cours en 2019

Participants : 153 à min. un AP en 2018

Inscriptions au N1 : 25

#### *Belgique\**

Cycles : 10 en 2018 - 6 en cours en 2019

Participants : 50 en 2018 - 21 en 2019

Inscriptions au N1 : 4

\* NB Tous les Conseillers Enseignants n'ont pas transmis leurs données.

#### *Suite(s) à donner à l'échange entre les participants*

- Uniformisation des attestations fin de cycle complet pour inscription à un Niveau 1 agréé à un tarif préférentiel : délivrance par tous les Conseillers Enseignants de la feuille de présence avec la liste des 9 A-P.
- Mise à jour du site (Claire Tombeur + Anne Chaudier).

### Formations

#### *Conseillers Enseignants*

##### *France*

Une formation a eu lieu en Aveyron (août 2018) – Une est prévue les 28-29 septembre 2019 (Sud-Ouest).

Une rencontre CE a eu lieu en 2018.

##### *Belgique*

Rencontre annuelle des CE en place.

#### *Suite(s) à donner à l'échange entre les participants*

Mise en place d'une rencontre annuelle en France, idéalement associée à une formation pour futurs CE.

#### *Formations agréées*

##### *Niveau 1 LPEFB - France*

2018 : 168 participants répartis sur 25 N1.

##### *Niveau 1 par correspondance (CPC)*

2018 : 39 personnes formées

Besoin de communiquer davantage sur le CPC (= notre seule source de revenus en dehors des cotisations et adhésions).

### *Niveaux 2 LPEFB*

Agrément délivré par le Centre Bach.

En France, 93 participants en 2018 répartis sur 12 N2.

### *Niveaux 3 LPEFB*

En cours de finalisation.

En France, 44 participants répartis sur 3 N3 en 2018.

### *Formation de formateurs agréés*

2 nouvelles formatrices N1.

3 nouvelles formatrices N2.

### *Attestations de participation aux formations agréées*

Maintenant délivrées directement par les formateurs.

### *Prise en charge de formations agréées*

Prise en charge des formations de plus en plus drastique.

À partir de 2021, les organismes de formation devront être « datadockés ». Cette certification est très compliquée.

LPEFB a obtenu un numéro d'agrément en février 2019, mais cela ne garantit pas la prise en charge.

### *Conséquences*

- Des obligations pour les formateurs qui seront transmises par Amandine pour que l'agrément soit maintenu.
- Une fois par an, un bilan devra être établi.
- Tout cela va demander de la rigueur aux formateurs !

## **Communication et visibilité de LPEFB**

### *Newsletter*

Parution trimestrielle – Réunions téléphoniques ont amélioré la collaboration.

Appel à témoignages, clins d'œil, articles très courts, articles plus longs...

### *Suite(s) à donner à l'échange entre les participants*

Mise en ligne de la newsletter.

### *Réseaux sociaux*

#### *Facebook*

Coordinatrice : Virginie LUCET.

1375 personnes suivent la page LPEFB - 1415 abonnés. Beaucoup de partages.

Publications touchent jusqu'à 2000 personnes.

### *Suite(s) à donner à l'échange entre les participants*

Pour communiquer sur les formations, ateliers et autres événements : créer des événements et inviter LPEFB comme co-organisateur (voir Espace Membres).

#### *Twitter*

Réseau non adapté à LPEFB → Arrêt de son utilisation.

### *Salons*

Présence de LPEFB à une 20<sup>ne</sup> de salons.

### *Site internet*

Nouveau site en ligne depuis janvier 2019.

Préparation et ajustements ont ajouté une très grande charge de travail au secrétariat déjà surchargé.

### *Info utile*

Pour chaque problème informatique/technique, contacter directement Anne Chaudier à l'adresse : [support@lpefb.com](mailto:support@lpefb.com).

## **Groupes Co-Créatifs (GCC)**

Isabelle Testé a présenté le bilan des GCC.  
Voir synthèse en annexe.

## **Comptabilité**

Reprise par Nadia Morin depuis septembre 2018, assistée par Claire Tombeur.

## **Secrétariat**

Les secrétaires ont exprimé leur souhait de diminuer leur charge de travail, celle-ci étant devenue excessive. Une démarche visant à faire évoluer le secrétariat est en cours.

Il est demandé aux MA d'être plus réactifs et responsables face aux sollicitations qui leurs sont faites, car le suivi des dossiers et les nombreux rappels représentent une lourde charge pour les secrétaires.

**Rapport d'activité voté à l'unanimité.**

## **2/Rapport financier 2018**

Cf. Compte de résultat ci-annexé

Après présentation par Nadia Morin et échange avec les participants, le **rapport financier est approuvé à l'unanimité.**

## **3/Approbation des comptes**

Après présentation par Nadia Morin et échange avec les participants, les **comptes sont approuvés à l'unanimité.**

## **4/Quitus de gestion**

**Voté à l'unanimité.**

## **5/Cotisation 2018**

Le montant des cotisations et des adhésions est maintenu :

Cotisation membre actif : 50€ / an

Adhésion : 15€ / an

**Vote à l'unanimité.**

## **6/Activités prioritaires 2019-2020**

Voir annexe.

**Priorités votées à l'unanimité.**

## **7/Élection d'un trésorier**

**Nadia MORIN est élue à l'unanimité.**

## **8/Élection d'un trésorier adjoint**

**Estelle WOLFFER est élue à l'unanimité.**

## **9/Questions diverses**

### **Ateliers-Permanences**

S'il n'est pas possible de mettre en place les Ateliers-Permanences, le président invite à proposer uniquement des permanences.

À la question de pouvoir utiliser des supports des Ateliers-Permanences même si la forme proposée ne correspond pas exactement, le président donne son accord.

### **Choix d'une période annuelle fixe pour l'AG**

2<sup>ème</sup> week-end de mai.

Le président clôture l'assemblée générale.

### Annexes

1. Présences et pouvoirs
2. Synthèse des Groupes Co-Créatifs
3. Compte de résultat
4. Activités prioritaires